

Occitanie, Lot  
Capdenac  
la Madeleine

## **gare de la Madeleine**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA46107552

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale vallée du Lot de Cahors à Capdenac, patrimoine ferroviaire

Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : gare

Appellation : la Madeleine

Parties constituantes non étudiées : entrepôt commercial

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation :

Réseau hydrographique : le Lot

Références cadastrales : 2019, D, 1691, 1087

### **Historique**

La gare de la Madeleine est établie sur la commune de Capdenac, à la frontière avec celle de Faycelles dans le cadre de la ligne de chemin de fer reliant Cahors à Capdenac concédée à la Compagnie du Paris-Orléans et inaugurée le 14 juillet 1886. La station a été réalisée d'après les plans dressés entre 1879 (début des études définitives) et 1886 (réception de la ligne) par le service des Ponts et Chaussées. D'après l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Joseph Lanteirès, en charge de la ligne, tous les travaux devront être achevés trois ans et 10 mois plus tard, en vue de la mise en service en juillet 1886. Lanteirès décèdera quelques mois plus tard à Cahors.

L'ingénieur ordinaire Jean Caillié est en charge de la direction des travaux pour l'arrondissement de Figeac jusqu'en 1883. À partir de 1885, l'ingénieur Eugène-Laurent Heurtault fait terminer les travaux d'infrastructure et exécuter les stations. La gare de la Madeleine est construite par les entrepreneurs Cancalon et Blavy, très probablement à partir de 1885.

D'après le tableau des dépenses rédigé par l'ingénieur en chef en juin 1886, l'ensemble des coûts pour la station s'élève à 193 750 Francs dont 115 300 Francs pour la construction des bâtiments. Le bâtiment des voyageurs est conçu sur le modèle de 3e classe comportant cinq travées d'élévation pour un coût de 69 000 Francs. Ce même modèle dit de 3e classe est utilisé pour la gare de Cajarc.

Les registres du service des chemins de fer indiquent que les signaux fixes, cloches électriques, appareils télégraphiques et autres sont installés dans les stations en 1885. Des cloches électriques seront de nouveau installées en 1902 (rapport de l'ingénieur en chef du contrôle de la voie et des bâtiments).

L'établissement d'une entreprise industrielle sur le site a perturbé les abords de la gare, plusieurs bâtiments sont venus s'accoler au bâtiment des voyageurs dans la seconde moitié du 20e siècle.

Enfin, il faut également signaler la disparition probable de l'abri des voyageurs et des toilettes-lampisterie qui devaient être présents à l'origine.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle (), 2e moitié 20e siècle

Dates : 1885 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Joseph Lanteirès (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribué par source), Jean Caillié (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribué par source), Eugène-Laurent Heurtault (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribué par source), Pierre Cancalon (entrepreneur, attribué par source), Pierre Blavy (entrepreneur, attribué par source)

## Description

Le lieu de la Madeleine, à Faycelles, est à la limite de la commune de Capdenac si bien que les bâtiments de la station de la Madeleine sont aujourd'hui rattachés à Capdenac.

La gare de la Madeleine est aujourd'hui composée d'un bâtiment des voyageurs et de halles à marchandises. De nombreux autres bâtiments industriels ou administratifs sont venus s'accoler au bâtiment des voyageurs. Ce dernier est de plan rectangulaire comportant un corps central sur deux niveaux et deux édicules en rez-de-chaussée avec comble à surcroît, accolés aux deux pignons. Les murs sont bâtis en moellons de calcaire recouverts d'un enduit de couleur jaunâtre. Les chaînes d'angle et encadrements d'ouvertures sont en pierre de taille réhaussés de chaux blanche. Les toitures à deux pans comprennent une charpente en bois débordante et une couverture de tuiles creuses. Les aisseliers soutenant les débords de toit sont ouvragés. L'inscription « La Madeleine » signalant la gare figure dans un cartouche en pierre apposé sur les pignons.

Le corps central s'élève sur deux niveaux de trois travées qui accueillient, d'après les plans, au rez-de-chaussée le vestibule et salle d'attente des voyageurs de 3e classe, un local pour l'enregistrement des bagages et un autre pour la distribution des billets. Comme pour les autres gares, l'étage était réservé à l'habitation du chef de gare. Les édicules accueillient d'après les plans, la salle d'attente des 1ère et 2e classes ainsi que l'escalier menant à l'habitation ; l'autre était réservé au bureau du chef de gare et au télégraphe. Un grenier et une salle d'archives étaient aménagés dans les combles à surcroît. Le bâtiment des voyageurs apparaît en tout point similaire à celui de Cajarc, ils sont tous deux issus du modèle de 3e classe. La station de la Madeleine a pourtant la particularité de conserver son horloge apposée contre l'élévation côté voie ferrée.

Les halles à marchandises reprennent également le modèle de 3e classe avec deux grandes ouvertures pour les deux façades et une troisième sur le pignon ouvrant vers la rampe de chargement. Deux pans de tôle remplacent l'ancienne toiture à charpente débordante dont il ne subsiste que les culots.

Enfin, il faut signaler la présence d'une tête d'un poteau kilométrique « 725 » accrochée sur un hangar près du bâtiment des voyageurs.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse, tôle nervurée

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, comble à surcroît

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à deux pans

## Typologies et état de conservation

Typologies : station de 3e classe

## Statut, intérêt et protection

Éléments remarquables : horloge publique

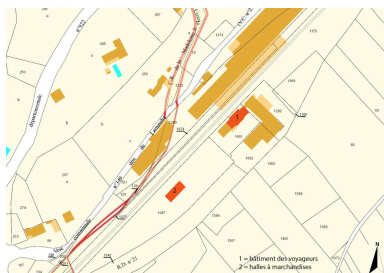
Statut de la propriété : propriété d'une société privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- Archives nationales, *Inventaire-index des Ingénieurs des ponts et chaussées (1748-1932)*, Paris, 1993, 2008.
- AD Lot, 73 S 1 : Notice sur les travaux et dépenses d'établissement, dressée par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, Lanteirès, en juin 1886.
- **AD Lot, 213 S 1-2 : Registres du service des chemins de fer (1880-1891)**
- AD Lot, 69 S 7 : Rapports de l'ingénieur en chef du contrôle de la voie et des bâtiments  
Travaux (en cours) d'installation de cloches électriques sur la ligne Cahors à Capdenac, 1902. Suppression de l'abri à voyageurs à Arcambal, août 1907. Construction d'un tunnel de revêtement de la tranchée d'Arèles, 20 juin 1891.

## Illustrations



Extrait du plan cadastral de 2019.  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605599NUCA



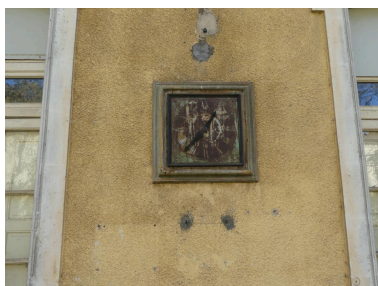
Bâtiment des voyageurs :  
élévation côté voie ferrée, au nord.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605588NUCA



Bâtiment des voyageurs : vue  
depuis le sud-ouest, côté cour.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605585NUCA



Bâtiment des voyageurs, côté  
voie ferrée : travée nord-est.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605596NUCA



Bâtiment des voyageurs, côté  
voie ferrée : horloge placée à  
droite de la travée centrale..  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605591NUCA



Halles à marchandises :  
vue depuis le sud.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605586NUCA



Halles à marchandises :  
élévation sud-est.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605589NUCA



Halles à marchandises :  
vue du pignon nord-est.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605597NUCA



Bâtiment des voyageurs, côté  
voie ferrée : travée centrale.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605583NUCA



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : aperçu du pignon nord-est..  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605595NUCA



Halles à marchandises : pignon nord-est et façade nord-ouest.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605593NUCA



Poteau kilométrique (?) situé près des hangars au nord-est (déplacé).  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605582NUCA



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : vue de la façade depuis l'ouest.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605594NUCA



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : horloge.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605587NUCA



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : débord de toiture de la partie nord-est.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605584NUCA



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : détail façade du corps central.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605590NUCA



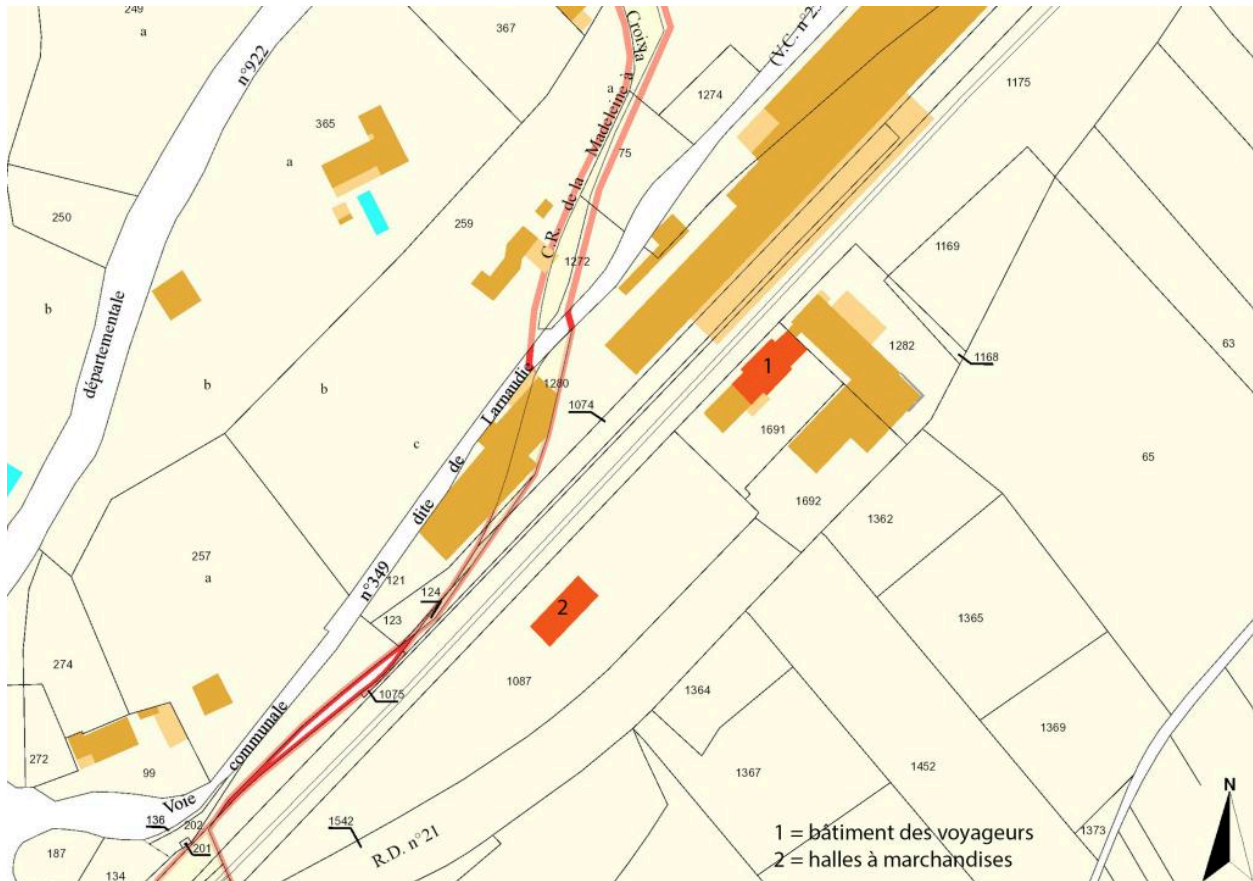
Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : porte de la dernière travée à droite.  
Phot. Guillaume Bernard,  
Phot. Fabien Cadot  
IVD46\_20214605592NUCA

## Dossiers liés

Est partie constituante de : ancienne voie ferrée de Cahors à Capdenac : tronçon n°8 de Frontenac à Capdenac (IA46107745) Occitanie, Lot, Saint-Pierre-Toirac

Auteur(s) du dossier : Fabien Cadot

Copyright(s) : (c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie



Extrait du plan cadastral de 2019.

Référence du document reproduit :

- **Extrait du plan cadastral**  
DGFIP  
DGFIP

IVD46\_20214605599NUCA

Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2021

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des voyageurs : élévation côté voie ferrée, au nord.

IVD46\_20214605588NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des voyageurs : vue depuis le sud-ouest, côté cour.

IVD46\_20214605585NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : travée nord-est.

IVD46\_20214605596NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : horloge placée à droite de la travée centrale..

IVD46\_20214605591NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Halles à marchandises : vue depuis le sud.

IVD46\_20214605586NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Halles à marchandises : élévation sud-est.

IVD46\_20214605589NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Halles à marchandises : vue du pignon nord-est.

IVD46\_20214605597NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : travée centrale.

IVD46\_20214605583NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : aperçu du pignon nord-est..

IVD46\_20214605595NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Halles à marchandises : pignon nord-est et façade nord-ouest.

IVD46\_20214605593NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Poteau kilométrique (?) situé près des hangars au nord-est (déplacé).

IVD46\_20214605582NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : vue de la façade depuis l'ouest.

IVD46\_20214605594NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : horloge.

IVD46\_20214605587NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : débord de toiture de la partie nord-est.

IVD46\_20214605584NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : détail façade du corps central.

IVD46\_20214605590NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bâtiment des voyageurs, côté voie ferrée : porte de la dernière travée à droite.

IVD46\_20214605592NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Bernard, Auteur de l'illustration : Fabien Cadot

Date de prise de vue : 2020

(c) Conseil départemental du Lot ; (c) Inventaire général Région Occitanie  
communication libre, reproduction soumise à autorisation